Séance du Conseil Municipal du 25/09/2008	N° 240
Direction : Direction Générale	
Secrétariat Général	
REF: SECGEN2008108	
Signataire:	
OBJET : Déclaration de l'urgence de la question n°241	
LE CONSEIL,	
Après avoir entendu l'exposé du Maire,	
Considérant l'urgence à émettre un avis sur le projet de révisit d'Occupation des Sols (P.O.S.) secteur des impasses et secteur Auvry E	-
A l'unanimité.	
	DELIBERE :
ARTICLE UNIQUE : Déclare l'urgence pour la mise à l'ordre du jorelative au projet de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Simpasses et secteur Auvry Barbusse.	•
impusses et socieur 11u 11 Burousse.	

Le Maire